

**Comité exécutif du Programme
du Haut-Commissaire**

Distr. restreinte
15 février 2023
Français
Original : anglais français

**Comité permanent
Quatre-vingt-sixième réunion**

Actualisation des opérations du HCR en Afrique occidentale et centrale

A. Analyse de la situation, y compris les nouveaux développements

À fin 2022, le nombre de personnes relevant de la compétence du HCR avait atteint 13 millions de personnes, ce qui représente une augmentation de 1,1 million par rapport à l'année précédente. Ces chiffres incluent environ 800 000 personnes nouvellement déplacées à l'intérieur de leur propre pays, principalement au Burkina Faso, au Cameroun, en République centrafricaine et au Mali et environ 138 000 réfugiés ayant fui le Burkina Faso, le Cameroun, le Nigéria, le Soudan et le Mali vers les pays voisins.

Dans plusieurs pays, l'instabilité politique a continué d'affecter le contexte opérationnel dans la région. La sécurité reste fragile car l'insurrection s'est intensifiée dans certaines régions et s'est répandue dans d'autres, entraînant une augmentation de victimes civiles et de déplacements forcés. Le Nord du Togo et du Bénin, ainsi que les régions septentrionales de la Côte d'Ivoire et du Ghana ont connu une augmentation des attaques perpétrées par des groupes armés non étatiques.

Dans le bassin du lac Tchad, des dynamiques complexes de conflits ont persisté. Une nouvelle vague d'incursions de groupes armés non étatiques au Cameroun, dans les régions proches de la frontière avec le Nigéria, a provoqué d'autres déplacements.

Comme dans d'autres régions du monde, les effets néfastes de l'augmentation de l'inflation et des prix du carburant, et d'autres produits de première nécessité, ont été durement ressentis à travers la région, ce qui a entraîné une augmentation des tensions sociales et de la criminalité. Les opérations humanitaires n'ont pas été protégées de cette situation. En République centrafricaine, la pénurie de carburant en fin 2022 a eu d'importants effets sur les opérations du HCR, et a gêné l'accès aux populations nécessiteuses.

Par ailleurs, de nouvelles restrictions affectant les interventions en espèces dans plusieurs pays de la région ont affecté le travail des acteurs humanitaires qui faisaient déjà face à une augmentation significative du nombre d'attaques dirigées contre eux.

Le HCR a dû renforcer sa préparation aux situations d'urgence et assurer la protection et l'assistance vitale aux personnes déplacées dans les quatre situations évolutives suivantes :

- l'Est du Tchad, où une situation d'urgence de niveau 1 a été déclarée en septembre 2022 à la suite de l'arrivée du Darfour d'environ 11 600 réfugiés et où d'autres arrivées sont prévues ;
- le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Togo, où le nombre d'arrivées du Burkina Faso avait atteint en fin d'année environ 16 500 personnes. D'autres activités de préparation sont en cours pour faire face aux besoins d'éventuels nouveaux arrivants ;
- l'État de l'Adamawa au Nigéria, où environ 16 000 personnes fuyant de violentes attaques dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun sont arrivées depuis juin 2022. Des activités de préparation se poursuivent en cas de nouvelles arrivées ;
- Le bassin du lac Tchad où de fortes pluies et des inondations ont provoqué en fin 2022 le déplacement de 1,3 million de personnes vers le Nigéria, d'un million de personnes

vers le Tchad, de 350 000 personnes dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun et de plus de 36 000 personnes dans la région de Diffa au Niger. Les réfugiés et d'autres personnes déplacées étaient parmi les communautés affectées, où des abris avaient été détruits et des points d'eau contaminés.

Bassin du lac Tchad

La situation sécuritaire dans le Nord-Est du Nigéria est restée stable. L'insurrection et les mesures prises pour y faire face, les attaques indiscriminées perpétrées par des groupes armés non étatiques ont alimenté une peur généralisée, de nouveaux déplacements, et ont empêché l'accès de l'aide humanitaire. Environ 7 000 Nigériens ont cherché refuge dans la région de Diffa au Niger, à la suite d'une attaque perpétrée en novembre 2022 par de groupes armés ayant fait 10 morts parmi les réfugiés retournés et laissé beaucoup d'autres grièvement blessés.

La vérification biométrique en cours des réfugiés nigériens dans la région de Diffa, qui a débuté en juin 2022, a permis l'enregistrement d'environ 102 000 réfugiés à la fin de l'année.

En décembre 2022, le HCR et le Gouvernement camerounais ont aussi débuté la vérification individuelle d'environ 75 000 réfugiés vivant dans le camp de Minawao dans la région de l'Extrême-Nord. À la mi-janvier 2023, au total 29 069 réfugiés (38 % de la population totale du camp) avaient été vérifiés, et plus de 2 500 cartes d'identité avaient été délivrées. La vérification devait s'achever à la mi-février 2023 pour environ 130 000 réfugiés.

Au plan régional, le HCR a participé à la troisième conférence des donateurs pour le bassin du lac Tchad, tenue en janvier 2023 au Niger. Cette conférence était la première du genre jamais organisée dans un pays du bassin du lac Tchad. Elle a offert l'occasion de revoir les priorités, comme la solution à la situation des personnes déplacées de force, et de prendre de nouveaux engagements.

Sahel central

Les déplacements forcés ont continué d'augmenter dans le Sahel central, avec environ 360 000 personnes nouvellement déplacées au Burkina Faso entre septembre et décembre 2022. En outre, au cours des six derniers mois, environ 30 000 réfugiés maliens ont fui vers le Burkina Faso et le Niger, tandis que plus de 11 500 burkinabés ont traversé la frontière vers le Mali et le Niger. Le HCR a aidé les autorités nationales à enregistrer les déplacés, et a plaidé activement pour la reconnaissance de ceux n'ayant pas encore obtenu le statut de réfugiés, surtout au Niger. Par ailleurs, environ 8 450 personnes ont fui du Nord-Ouest du Nigéria vers le Niger, afin d'échapper à la violence et à l'insécurité.

L'accès aux populations déplacées a été restreint, surtout au Mali et au Burkina Faso, où quelques grandes villes sont toujours assiégées. Dans la commune de Djibo au Burkina Faso, qui abrite plus de 260 000 déplacés internes et environ 8 000 réfugiés maliens, de violents affrontements ont eu lieu en septembre entre les forces gouvernementales et des groupes armés non étatiques, avec des effets néfastes sur la fourniture de l'assistance par le HCR et ses partenaires. Ces affrontements ont interrompu la vérification biométrique et les enregistrements. La tactique radicale des groupes armés, consistant à détruire les biens et les infrastructures essentielles, comme les magasins de céréales dans les sites de déplacement dans la région administrative du Centre-Nord du Burkina Faso, a empiré l'insécurité alimentaire, affaibli les communautés et aggravé les vulnérabilités.

Afrique centrale

La situation sécuritaire dans certaines régions d'Afrique centrale est restée instable, comme dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun, où des communautés ont continué d'être déplacées.

Des solutions sont recherchées pour les déplacés centrafricains par la mise en place d'une plateforme. La structure de gouvernance de cette plateforme sera adoptée en début 2023, et des comités techniques nationaux seront mis en place. Des plans d'action nationaux seront élaborés conformément à la Déclaration de Yaoundé d'avril 2022 sur les solutions aux déplacements forcés liés à la crise centrafricaine.

B. Progrès et défis en 2022, et priorités pour 2023

Trouver des solutions durables

Même si les situations prolongées sont nombreuses dans la région et le contexte opérationnel difficile, le HCR continue d'adopter une approche ambitieuse et proactive pour trouver des solutions durables en faveur des populations déplacées.

Le fait significatif à cet égard est l'exécution avec succès de la stratégie globale de solutions pour les réfugiés ivoiriens ayant conduit le 30 juin 2022 à la cessation du statut de réfugiés pour ce groupe, mettant ainsi fin à l'une des situations de réfugiés prolongées les plus importantes de la région. Plus de 95 % des réfugiés ivoiriens sont retournés dans leur pays, permettant ainsi la fermeture des camps en Guinée et au Togo, et la fermeture envisagée en début 2023 de camps au Ghana. Entre juillet et décembre 2022, le HCR a soutenu le retour et la réintégration de plus de 5 000 réfugiés, portant ainsi le total des réfugiés ivoiriens retournés à 316 000. Le Gouvernement de Côte d'Ivoire a délivré des passeports à d'anciens réfugiés ayant choisi de rester au Togo. Un processus similaire de documentation est en cours au Ghana, au Libéria et au Mali. Il devrait s'achever en début 2023.

Au total, 5 000 réfugiés centrafricains sont volontairement rentrés chez eux en 2022, grâce l'aide du HCR. En 2023, 12 000 autres devraient rentrer du Cameroun, du Tchad, du Congo (République du) et de la République démocratique du Congo.

À Diffa au Niger, environ 2 000 déplacés ont bénéficié de la construction de plus de 260 maisons sociales dans les lieux de retour dans la commune de Gueskerou. Au Cameroun, environ 21 000 déplacés internes et 14 000 réfugiés, déplacés en 2021 lors de la crise du Logone Birni, sont spontanément retournés dans leurs lieux d'origine, et ont reçu du HCR de l'aide à la réintégration. Après plusieurs mois de discussions entre les parties prenantes au Cameroun et au Nigéria, impliquant les autorités régionales et étatiques ainsi que des partenaires, 1 300 réfugiés nigériens vivant dans l'Extrême-Nord du Cameroun sont volontairement rentrés chez eux en janvier 2023. Des convois de rapatriement volontaire du Cameroun reprendront en fin février 2023, après les élections au Nigéria. Il est prévu de soutenir le rapatriement en 2023 d'environ 5 000 réfugiés nigériens. En 2023, après la conclusion d'un accord tripartite, le HCR soutiendra aussi le rapatriement volontaire de 5 000 réfugiés camerounais vivant au Tchad.

Réinstallation et voies complémentaires

En 2022, au total 2 056 réfugiés ont été réinstallés, et 42 ont bénéficié de voies complémentaires d'admission dans des pays tiers. En outre, les dossiers de 3 912 réfugiés de la région ont été présentés pour la réinstallation, à raison d'un quota régional de 3 597, ce qui correspond à un taux d'exécution de 109 %. L'élargissement de l'accès à la réinstallation, notamment le développement constant de la capacité à petite échelle de réinstallation durable dans les petites opérations, est resté la principale priorité pour le HCR en 2023. Avec le renforcement de la capacité de réinstallation en cours en Afrique occidentale et centrale, les initiatives d'amélioration de l'intégrité, notamment le renforcement de la prévention et de la lutte contre la fraude, constitueront la priorité, avec de grandes campagnes numériques au premier trimestre de 2023.

Améliorer les systèmes d'asile

Au Bénin, une nouvelle loi sur l'asile a été adoptée en novembre 2022, tandis qu'au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Ghana et au Niger, des progrès ont été accomplis sur la réforme de l'asile. Au Niger, les autorités ont travaillé avec leurs homologues français, dans le cadre du Groupe d'appui à la capacité d'asile, pour améliorer la qualité de la prise de décisions et des systèmes de classification. Au Cameroun, les autorités ont mis en place un plan ciblé pour réduire les cas en attente d'asile. Pour répondre à l'accroissement du nombre de réfugiés arrivant du Sahel, en particulier dans les pays côtiers, le HCR aide les États en matière d'enregistrement et de traitement des demandes d'asile, présentées par des réfugiés relevant de l'article I.2) de la Convention de l'OUA régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique. À la suite de la promulgation de la clause de cessation, plus de 1 500 réfugiés ivoiriens au Ghana, en Guinée, au Libéria et au Togo ont sollicité une

exonération, et ont bénéficié de procédures justes et rapides.

Mouvements mixtes

Entre octobre et décembre 2022, plus de 11 000 personnes en déplacement ont été identifiées et examinées par des contrôleurs communautaires le long des voies migratoires mixtes de la région, ce qui a permis d'orienter 4 000 personnes vers des services existants de protection mis en place pour éviter des mouvements secondaires dangereux. Pendant la même période, 200 gardes-frontières et membres de communautés locales à travers la région ont été formés à la protection internationale, dans le contexte de mouvements mixtes, afin d'améliorer l'identification et l'orientation en temps voulu. Environ 3 200 personnes ont reçu des informations à jour sur les risques de protection en transit et sur les alternatives aux voyages dangereux. Le HCR et l'Organisation internationale pour les migrations ont convenu d'opérationnaliser en 2023 un nouveau cadre de collaboration en Afrique occidentale et centrale par une identification et une orientation en commun, la communication avec les communautés et le renforcement des capacités des acteurs locaux le long de voies spécifiques.

Cadre juridique d'appui aux déplacés internes

L'intégration en droit interne de la Convention de l'Union africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique (Convention de Kampala) continue d'être la priorité pour les pays de la région connaissant des déplacements internes. Le Nigéria a pris d'importantes mesures, avec l'adoption en 2022 d'une politique nationale sur le déplacement interne. Au Burkina Faso, des consultations ciblées ont eu lieu avec des acteurs locaux.

Projet 21 : Suivi régional et interinstitutions de la protection

Le Projet 21, qui est un système interinstitutions de suivi de la protection, fondé sur une méthodologie et des outils communs, a permis d'effectuer des analyses conjointes au Burkina Faso, au Tchad, au Mali et au Niger. Les résultats de cette initiative sont utilisés pour soutenir le travail des groupes sectoriels chargés de la protection, en éclairant davantage les plans et réponses humanitaires et en contribuant à un plaidoyer ciblé. En 2023, sa couverture sera élargie aux pays côtiers affectés par la crise du Sahel.

Violences liées au genre

À fin de 2022, les sites de suivi du Projet 21 ont signalé un nombre élevé de cas de violence liée au genre, qui se sont multipliés par deux depuis avril 2022. Environ 95 % des cas signalés avaient été exercés sur des femmes et des filles qui demeurent vulnérables. Le HCR a déployé des efforts pour atténuer la situation et gérer les cas. Seulement au cours du dernier trimestre de 2022, la ligne verte *Ma Mbi Si* (ligne de téléphone sans frais permettant d'orienter facilement les survivants vers les services, surtout en zones reculées) en République centrafricaine a permis d'assurer la prise en charge psychosociale grâce à 310 appels, dont 65 % concernaient les violences liées au genre. Au Tchad, des comités de prévention pour hommes ont sensibilisé à la nécessité de lutter contre les violences liées au genre dans leurs communautés, atteignant des milliers de personnes. En 2023, des interventions de sauvetage continueront d'être la priorité, et davantage d'efforts seront fournis pour renforcer les capacités des organisations dirigées par des femmes et travailler avec elles.

Redevabilité envers les personnes déplacées ou apatrides, en particulier les femmes et les enfants

En 2022, ont été menées des initiatives régionales visant à exécuter les directives opérationnelles du HCR sur la redevabilité envers les populations affectées et à renforcer la connectivité par des projets communautaires d'engagement numérique. Elles comprennent la formation à l'utilisation d'outils numériques et l'équipement de 400 mobilisateurs de familles/communautés déplacées au Mali ; les programmes de radio rurale au Tchad permettant d'atteindre 20 000 réfugiés et dirigeants ; et des campagnes au Tchad, au Mali et au Niger permettant d'atteindre environ 86 000 personnes déplacées. Des solutions numériques, comme Infoline (service d'information numérique permettant d'avoir accès à des informations sur les services disponibles en langue locale) au Burkina Faso, au Mali, les

reportages audios communautaires au Cameroun et des centres numériques au Tchad et au Mali ont profité à des milliers de familles. Ces mécanismes ont permis aux communautés d’être constamment bien impliquées dans la prise des décisions affectant leur vie.

Éducation

La région a connu une légère augmentation du taux d’inscription à l’école de réfugiés aux niveaux secondaire et postsecondaire. Toutefois, dans certaines régions de pays côtiers limitrophes du Burkina Faso, la fermeture des écoles à cause de la détérioration de la situation sécuritaire a empêché l’accès à l’éducation pour les réfugiés nouvellement arrivés. Avec 400 000 enfants réfugiés nouvellement arrivés déscolarisés et environ 14 000 établissements scolaires fermés en fin 2022 à travers la région, la priorité en 2023 consistera à promouvoir l’accès à l’éducation pour les enfants déplacés.

Réduire, prévenir et éradiquer l’apatridie

Une loi régionale type sur la protection des apatrides, les procédures de détermination du statut d’apatride et la naturalisation a été élaborée en coopération avec la Communauté économique des États de l’Afrique de l’Ouest (CEDEAO) et la Communauté économique et monétaire de l’Afrique centrale (CEMAC). Elle attend d’être approuvée par des experts. Est en cours la mise en place d’un réseau régional de la société civile sur l’apatridie. Ce réseau devrait être pleinement opérationnel en 2023. Au plan national, le Bénin a adopté en novembre 2022 une loi sur le statut d’apatride, ainsi qu’un nouveau code de nationalité fixant la procédure de détermination du statut d’apatride.

En 2023, le HCR suivra les progrès réalisés sur la réforme des lois relatives à la nationalité au Burkina Faso, en République centrafricaine, en Côte d’Ivoire et au Libéria.

Inclusion socioéconomique et interventions en espèces

Pour assurer l’accès aux services et satisfaire les besoins essentiels, le HCR a travaillé avec le Centre commun de données avec la Banque mondiale pour mener des études sur l’inclusion financière des réfugiés et des déplacés internes au Burkina Faso et en République centrafricaine. Une étude a aussi été menée sur les programmes existants de protection sociale dans la région, afin d’évaluer la capacité d’y inclure les réfugiés et les déplacés internes. Des enquêtes sur le déplacement forcé seront effectuées en 2023 dans plusieurs pays. Au Cameroun, les personnes déplacées de force seront pour la première fois incluses dans le recensement général de la population.

Action climatique

Au vu de l’impact du changement climatique et d’autres chocs liés au climat dans la région, le HCR mettra au point en 2023 un plan d’action climatique, afin d’adapter ses programmes à travers la région, avec un accent sur la protection du climat à long terme. En 2022, plusieurs initiatives ont été lancées, notamment la plantation d’arbres, la réhabilitation des terres dégradées, les activités de sensibilisation des réfugiés et de leurs communautés d’accueil à la protection de l’environnement, l’utilisation de sources d’énergie alternatives comme pour les systèmes d’eau à l’énergie solaire, l’utilisation du gaz de pétrole liquéfié pour la cuisson et l’amélioration de la gestion des déchets solides.

Pacte mondial sur les réfugiés et partenariats stratégiques

En 2022, des dialogues stratégiques ont eu lieu avec les principaux acteurs du développement en vue de l’inclusion sociale, économique, financière et numérique des personnes déplacées dans les politiques et programmes à long terme.

Le HCR a participé à divers mécanismes de coordination, comme le lien action humanitaire, action pour le développement et paix, dirigé par les Nations Unies au Cameroun, et le processus d’élaboration au Ghana du plan-cadre de coopération pour le développement durable des Nations Unies. Une telle collaboration a permis la mise au point d’instruments de politique nationale orientés vers des solutions, comme la stratégie nationale de redressement et de solutions durables au Burkina Faso, la stratégie de retour au Niger et le plan d’action pour des solutions durables au Mali.

Au plan sous-régional, la CEDEAO a adopté un plan d'action pluriannuel dans le cadre du Pacte mondial sur les réfugiés. Des efforts sont déployés pour finaliser un plan d'action pluriannuel conjoint visant à mettre en œuvre le partenariat axé sur les solutions entre le HCR et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, avec notamment le soutien à la future plate-forme d'appui à la situation centrafricaine, ainsi que le renforcement du cadre politique et juridique de protection.

Évaluation

En 2022, six évaluations ont été effectuées, dont trois finalisées au dernier trimestre sur : i) la réponse du HCR aux multiples crises dans la région du Sahel central ; ii) le projet pour les moyens d'existence et l'inclusion économique dans l'Est du Tchad ; et iii) le programme régional pour les abris et les zones d'installation.

C. Information financière, y compris les chiffres budgétaires actualisés de 2023

À janvier 2023, les besoins financiers du HCR pour la région s'élevaient à 896,5 millions de dollars E.-U., dont 10 % financés au 13 janvier 2023, sans que l'allocation indicative des contributions non affectées ou légèrement affectées soit prise en considération.
